

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10466**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Licence professionnelle Domaine Sciences, Technologies, Santé, Industries chimiques et pharmaceutiques Spécialité Microbiologie Industrielle et Biotechnologies

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| Université Paris Diderot - Paris 7 | Président de l'Université |

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

222 Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités techniques de laboratoire en biotechnologies :

Rédaction des protocoles expérimentaux

Réalisation des manipulations techniques biotechnologiques

Rédaction des comptes-rendus sur les analyses effectuées, les méthodes appliquées et les résultats obtenus

Participation à la mise au point de nouvelles méthodes d'analyse et à leur validation

Maîtriser l'environnement professionnel pour mieux s'intégrer dans son entreprise

Mettre en application dans un contexte professionnel les règles d'hygiène et sécurité et la démarche assurance qualité

Communiquer oralement et par écrit en Français et en Anglais et utiliser les nouvelles techniques informatiques

Exploiter une bibliographie

Se conformer à des processus méthodologiques rigoureux

Préparer et conserver du matériel biologique

Interpréter, exploiter et valider ses résultats

Rédiger des compte rendus

Maîtriser les connaissances scientifiques générales permettant une adaptation à l'évolution des techniques et du secteur

Mettre en application ses connaissances scientifiques théoriques et pratiques dans un contexte professionnel, en particulier :

- Comprendre et appliquer des protocoles en biologie moléculaire, génie génétique et ingénierie des protéines,
- Utiliser les logiciels d'analyse de séquences d'ADN et de protéines, interroger les bases de données.

Pour les titulaires spécialisés dans l'axe « microbiologie industrielle » :

- Contrôler une souche, déterminer ses besoins nutritionnels, étudier sa croissance dans différentes conditions, détecter les contaminations

- Maîtriser l'ingénierie de la fermentation,
- Optimiser les procédés de fermentation et d'extraction

Pour les titulaires spécialisés dans l'axe « biotechnologies des cellules et des organismes » :

- Etablir une culture primaire et entretenir une lignée
- Maîtriser l'utilisation du cytomètre de flux
- Produire des protéines recombinantes dans des systèmes cellulaires appropriés

Maîtriser l'utilisation des vecteurs employés pour la transgénèse animale

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le détenteur de ce diplôme est employé dans les bio-industries dans les domaines de recherche et développement, de production, analyse, ou contrôle qualité.

Technicien supérieur

Assistant d'ingénieur des bio-industries

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

H2502 : Management et ingénierie de production

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

UE1 : Enseignement scientifique fondamental : 12 ECTS

UE2 : Formation générale en langues, techniques de communication et éthique : 9 ECTS

UE3 : Projet tutoré (4 semaines en milieu professionnel): application des connaissances acquises avec prise en compte des contraintes du monde industriel (rapport et soutenance): 6 ECTS

UE4 : Formation à la vie en entreprise : 9 ECTS

UE5 : Enseignement scientifique spécialisé : axe « microbiologie industrielle » ou axe « biotechnologies des cellules et des organismes » :

12 ECTS

UE6 : Périodes en entreprise: travail professionnel encadré de 28 semaines (en alternance): 12 ECTS

Ces unités sont capitalisables lorsqu'une moyenne de 10 a été obtenue

Validité des composantes acquises : non prévue

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | |
| En contrat d'apprentissage | X | 1/3 de professionnels des secteurs concernés, 2/3 de formateurs des établissements d'enseignement partenaires (1/3 de formateurs de l'Ecole Supérieure des Techniques de Biologie Appliquée, 1/3 d'enseignants de l'Université Paris 7). |
| Après un parcours de formation continue | X | 1/3 de professionnels des secteurs concernés, 2/3 de formateurs des établissements d'enseignement partenaires (1/3 de formateurs de l'Ecole Supérieure des Techniques de Biologie Appliquée, 1/3 d'enseignants de l'Université Paris 7). |
| En contrat de professionnalisation | X | 1/3 de professionnels des secteurs concernés, 2/3 de formateurs des établissements d'enseignement partenaires (1/3 de formateurs de l'Ecole Supérieure des Techniques de Biologie Appliquée, 1/3 d'enseignants de l'Université Paris 7). |
| Par candidature individuelle | X | |
| Par expérience dispositif VAE | X | Jury de VAE de l' Université Paris Diderot (Décret n°2002-590, J.O. du 26/04/2002) |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 janvier 2006 relatif aux habilitations de l'Université Paris VII à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Afi 24 <http://www.afi24.org/>

<http://www.univ-paris-diderot.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université Paris Diderot - Paris 7 : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Université Paris-Diderot, 75013 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris Diderot

Ecole Supérieure des Techniques de Biologie Appliquée (ESTBA)

Historique de la certification :

Cette Licence professionnelle fait suite à la formation de Technicien Supérieur spécialisé en Microbiologie Industrielle de l'Ecole Supérieure des Techniques de Biologie Appliquée (Titre homologué, dernière révision : JO du 26/01/02

Une fiche RNCP plus récente existe pour cette même Licence Professionnelle : il s'agit de la fiche n°21083.